

# Les métiers de l'Inserm

**Guide** ↑



# Inserm

Institut national  
de la santé et de la recherche médicale



# sommaire



- 2 → L'Inserm en quelques mots
- 4 → Exercer un métier à l'Inserm
- 8 → Chercheurs
- 13 → Ingénieurs et techniciens de la recherche
- 17 → Les métiers de la recherche
- 24 → Les métiers d'accompagnement de la recherche
- 26 → Contacts



## → L'Inserm en quelques mots...

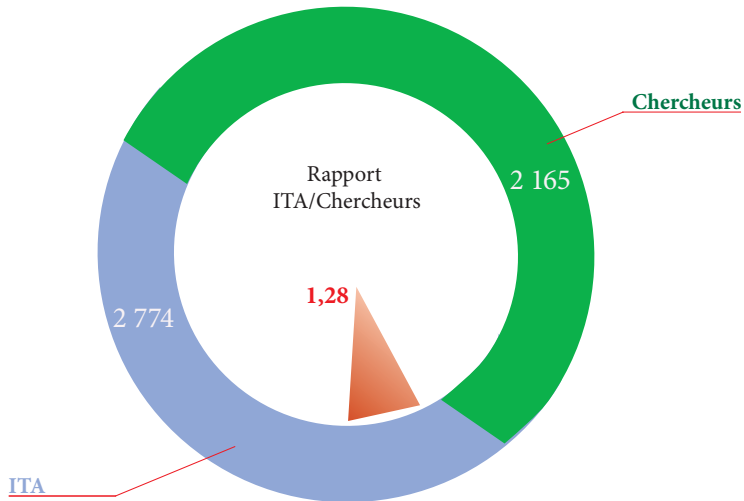
L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale est un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST) placé sous la double tutelle des ministères chargés de la recherche et de la santé.

Il est le seul organisme public français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et en santé des populations. Ses chercheurs ont pour vocation la recherche fondamentale et l'étude de toutes les maladies, des plus fréquentes aux plus rares.

## → et en quelques chiffres\*...

- plus de 13 000 personnes (chercheurs, ingénieurs, et techniciens de la recherche, praticiens des hôpitaux, universitaires, étudiants) dont 6 500 sont salariés de l'Inserm
- 5 738 publications en 2006
- 335 laboratoires, 41 centres d'investigation clinique et 67 instituts fédératifs de recherche
- 567 millions d'euros de budget annuel (budget 2006)

### Répartition ITA / Chercheurs en personnes physiques payées\*



\* Source : Bilan social 2005



## → Exercer un métier à l'Inserm

Les métiers de l'Inserm s'organisent autour de deux catégories de personnels qui exercent des métiers de la recherche ou d'accompagnement de la recherche :

- les chercheurs
- les ingénieurs et techniciens de la recherche

Les ingénieurs et techniciens (IT) travaillent en étroite collaboration avec les chercheurs pour une recherche d'excellence.

## - Le recrutement

### • Personnels permanents

De par son statut, l'Inserm emploie des fonctionnaires recrutés par voie de concours externes, comme dans l'ensemble de la fonction publique. La liste des postes ouverts aux concours, le calendrier des épreuves et les modalités d'inscription sont annoncés par publication au Journal Officiel, par voie de presse dans des quotidiens d'information internationaux, nationaux et régionaux et par affichage sur le site internet de l'Inserm : [www.rh.inserm.fr](http://www.rh.inserm.fr)

L'Inserm recrute aussi des personnels handicapés. Les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) disposent de deux modalités d'accès à l'Inserm distinctes :

- les concours externes
- le recrutement direct par contrat à durée déterminée

### En savoir plus...

#### Contact :

- Bureau de la Politique Sociale  
01 44 23 60 19

### • Les personnels non permanents

L'Inserm recrute également des personnels en contrat à durée déterminée, accueille des stagiaires, des étudiants en formations doctorales ainsi que des allocataires.

L'Inserm propose notamment des contrats d'accueil « Post-Doctorants » d'une durée d'un an mais aussi des contrats d'accueil « Juniors » d'une durée de 5 ans pour des jeunes chercheurs plus expérimentés.

De plus, l'Inserm entend favoriser la création de jeunes équipes de recherche d'excellence et autonome grâce au Programme Avenir. Ce Programme permet d'apporter un soutien fort à des jeunes chercheurs ayant un projet de recherche innovant de haut niveau, tout en leurs offrant des conditions financières attractives et des moyens pour développer leurs travaux.

## - Les structures

Dès leur recrutement, les personnels de l'Inserm sont affectés à un laboratoire de recherche, une Administration Déléguée Régionale (ADR) ou à un service du Siège.

### • Les laboratoires

Répartis sur l'ensemble du territoire national, ils sont implantés dans leur quasi-totalité dans les plus grands sites hospitaliers et universitaires. Certains laboratoires sont implantés à l'étranger (Europe, Amérique du Nord...). Ils travaillent en partenariat avec d'autres organismes de recherche, avec les universités, les centres hospitaliers universitaires (CHU), les collectivités territoriales, le monde industriel, ainsi qu'avec les partenaires sanitaires et sociaux, les associations caritatives et les fondations, en France et à l'étranger.

### • Les Administrations Déléguées Régionales

Elles représentent l'Inserm en région et assurent une gestion de proximité des laboratoires de recherche et des personnels.

13 ADR en province  
et en région  
parisienne  
(voir p. 26)

### • Le Siège

Le Siège définit la stratégie et la politique scientifique, pilote la recherche, prépare le budget de l'Institut et élabore la politique de gestion des ressources humaines au niveau national.

Coordination des  
recherches, des  
compétences et des  
moyens sur toute  
la France.

## En savoir plus...

Pour plus d'informations, consultez nos sites internet :

[www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)  
[www.rh.inserm.fr](http://www.rh.inserm.fr)







## → Les chercheurs

### - Leurs missions

La mission des chercheurs est de produire des résultats de recherche qui participent aux progrès thérapeutiques, à l'amélioration des systèmes de soins et de prévention, à la décision en matière de choix politique («principe de précaution») et à la production industrielle.

Les chercheurs peuvent exercer, simultanément ou tout au long de leurs carrières, plusieurs activités complémentaires : recherche en laboratoire, expertise/consultance, enseignement, valorisation...

- **La recherche médicale biologique et en santé des populations**

- en concevant des projets de recherche dont les résultats participent aux progrès diagnostiques et thérapeutiques, à l'amélioration des systèmes de soins et de prévention,
- en participant à des expertises nationales ou internationales d'évaluation ou d'orientation stratégique de la recherche.

- **La valorisation des résultats de recherche**

- par le dépôt de brevets et de licences,
- par des expertises et des consultances,
- par l'obtention de contrats de financement,
- par la création d'entreprises.

- **La diffusion des connaissances scientifiques**

- en publiant dans des revues généralistes, scientifiques ou de spécialités, ou dans le cadre de congrès internationaux...,
- par la mise en place de collaborations scientifiques internationales,
- en participant ou en organisant des congrès et des colloques,
- par la diffusion de connaissances vers le grand public.

- **La formation à la recherche et par la recherche**

- par l'encadrement d'étudiants (MASTER, thèse...), de post-doctorants,
- par l'enseignement universitaire.

Le métier de chercheur peut également inclure des fonctions d'accompagnement de la recherche (voir p. 24).

## - Instances scientifiques

Les chercheurs de l'Inserm sont rattachés, par leurs thématiques de recherche, à des instances scientifiques couvrant l'ensemble des champs disciplinaires de l'Institut.

### 9 commissions scientifiques spécialisées (2003-2007)

- microbiologie et maladies infectieuses,
- immunologie, inflammation, onco-hématologie,
- santé publique, environnement, systèmes de soins,
- systèmes cardio-vasculaire et respiratoire, muscle, hématologie/hémostase/angiogenèse,
- systèmes épithéliaux normaux et cancéreux,
- régulations hormonales
- sciences des techniques appliquées à la médecine,
- neurosciences et organes de sens,
- métabolisme, nutrition, toxicologie.

### 7 inter-commissions (2003-2007)

#### 2 inter-commissions «transversales» :

- bases moléculaires du développement et de l'oncogénèse, aspects génétiques et épigénétiques,
- génomique fonctionnelle et génétique médicale.

#### 5 inter-commissions «d'émergence» :

- psychiatrie, psychopathologie, santé mentale,
- biothérapie,
- chirurgie micro-invasive et robotisée
- reproduction,
- interface chimie-biologie.

## - Recrutement des chercheurs

Les chercheurs sont recrutés selon leur niveau de formation et leur expérience à un grade et corps correspondant au niveau de la formation initiale ou de la qualification professionnelle jugée équivalente.

Diplômes			
- doctorat - titre universitaire ou des travaux scientifiques jugés équivalents			
Entrée en tant que			
Chargé de recherche		Directeur de recherche	
2e classe	1re classe*	2e classe**	1re classe***

\* 4 années d'exercice dans les métiers de la recherche

\*\* 8 années d'exercice dans les métiers de la recherche

\*\*\* 12 années d'exercice dans les métiers de la recherche

## - Evolution de carrière

Après titularisation, la carrière du chercheur peut progresser par promotion interne (suite à une évaluation annuelle et sous condition d'ancienneté) ou par concours.

### Rémunérations annuelles brutes, primes comprises au 1er février 2007 (début et fin de carrière).

Directeur de recherche de classe exceptionnelle	64 006 € - 72 494 €
Directeur de recherche de 1ère classe	45 980 € - 64 006 €
Directeur de recherche de 2ème classe	36 876 € - 53 472 €
Chargé de recherche de 1ère classe	26 779 € - 45 551 €
Chargé de recherche de 2ème classe	25 409 € - 31 394 €



## En savoir plus...

- **Pour accéder à ces métiers**

Les chercheurs sont recrutés par voie de concours sur titres (diplômes) et travaux (activités de recherche et publications). Le concours consiste en la constitution d'un dossier et une audition devant un jury (phase d'admissibilité). A partir de la liste des admissibles, le jury d'admission présidé par le Directeur Général établit la liste des candidats admis (phase d'admission).

**Contact :**

- Bureau des Chercheurs  
01 44 23 62 48  
- site EVA : [www.eva.inserm.fr](http://www.eva.inserm.fr)



## → Les ingénieurs et techniciens de la recherche

### - Leurs missions

Les ingénieurs, en collaboration avec les chercheurs, conçoivent, développent et conduisent de nouvelles approches ou technologies dans le cadre d'un projet scientifique.

Les techniciens assistent les chercheurs et les ingénieurs dans la réalisation et la conduite des expérimentations.

Selon les métiers exercés, les emplois des ingénieurs et des techniciens sont répartis au sein de huit Branches d'Activités Professionnelles (BAP).

## - Les Branches d'Activités Professionnelles

**A** : Sciences du vivant,  
**B** : Sciences chimiques et sciences des matériaux,  
**C** : Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique,  
**D** : Sciences humaines et sociales,  
**E** : Informatique, statistique et calcul scientifique,  
**F** : Documentation, édition, communication,  
**G** : Patrimoine, logistique, prévention et restauration,  
**H** : Gestion scientifique et technique.

La BAP A «Sciences du vivant» rassemble plus de la moitié des effectifs ingénieurs et techniciens.

La mutualisation des équipements, l'introduction du haut débit, des sciences de l'information et l'offre de service qui en découle permettent actuellement le développement de plateaux techniques, de plates-formes technologiques et de centres de recherche au niveau régional et national au sein de structures pluridisciplinaires et partenariales. Le développement de ces structures crée de nouveaux métiers dans le domaine de l'instrumentation scientifique et des techniques expérimentales.

### En savoir plus...

• **Consultez** REFERENS (REFérentiel des Emplois types de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur)

<http://referens.univ-poitiers.fr>

• **Pour accéder à ces métiers**

Les ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, assistants ingénieurs et techniciens de la recherche sont recrutés par voie de concours sur titres (niveau d'études) et travaux (expérience professionnelle). Le concours consiste en la préparation d'un dossier (phase d'admissibilité) et en une audition devant un jury (phase d'admission). Une épreuve écrite (phase d'admissibilité) et une audition devant un jury (phase d'admission) caractérisent les concours d'adjoints techniques de la recherche.

**Contact :**

• Bureau des Ingénieurs et Techniciens - Recrutement, carrières  
Observatoire des Métiers  
01 44 23 62 97



## - Recrutement des ingénieurs et techniciens

Tous les diplômes, du CAP au doctorat, permettent d'accéder aux différents métiers de l'Inserm, à un grade et corps correspondant au niveau de la formation initiale ou de la qualification professionnelle jugée équivalente.

Doctorat, Diplôme d'ingénieur de grandes écoles	Ecole d'ingénieurs, Licence, Master	BTS, DUT	DEUG, Baccalauréat	BEP
	Homologation niveau II	Homologation niveau III	Homologation niveau IV	Homologa- tion niveau V
Diplôme jugé équivalent par une commission ou qualification professionnelle jugée équivalente				
<b>Entrée à l'Inserm comme ingénieur ou technicien</b>				
Catégorie A			Catégorie B	Catégorie C
Ingénieur de recherche	Ingénieur d'études	Assistant ingénieur	Technicien de la recherche	Adjoint technique de la recherche

## - Evolution de carrière

Après titularisation, la carrière des ingénieurs et des techniciens peut progresser par promotion interne (suite à une évaluation annuelle et sous condition d'ancienneté) ou par concours interne.

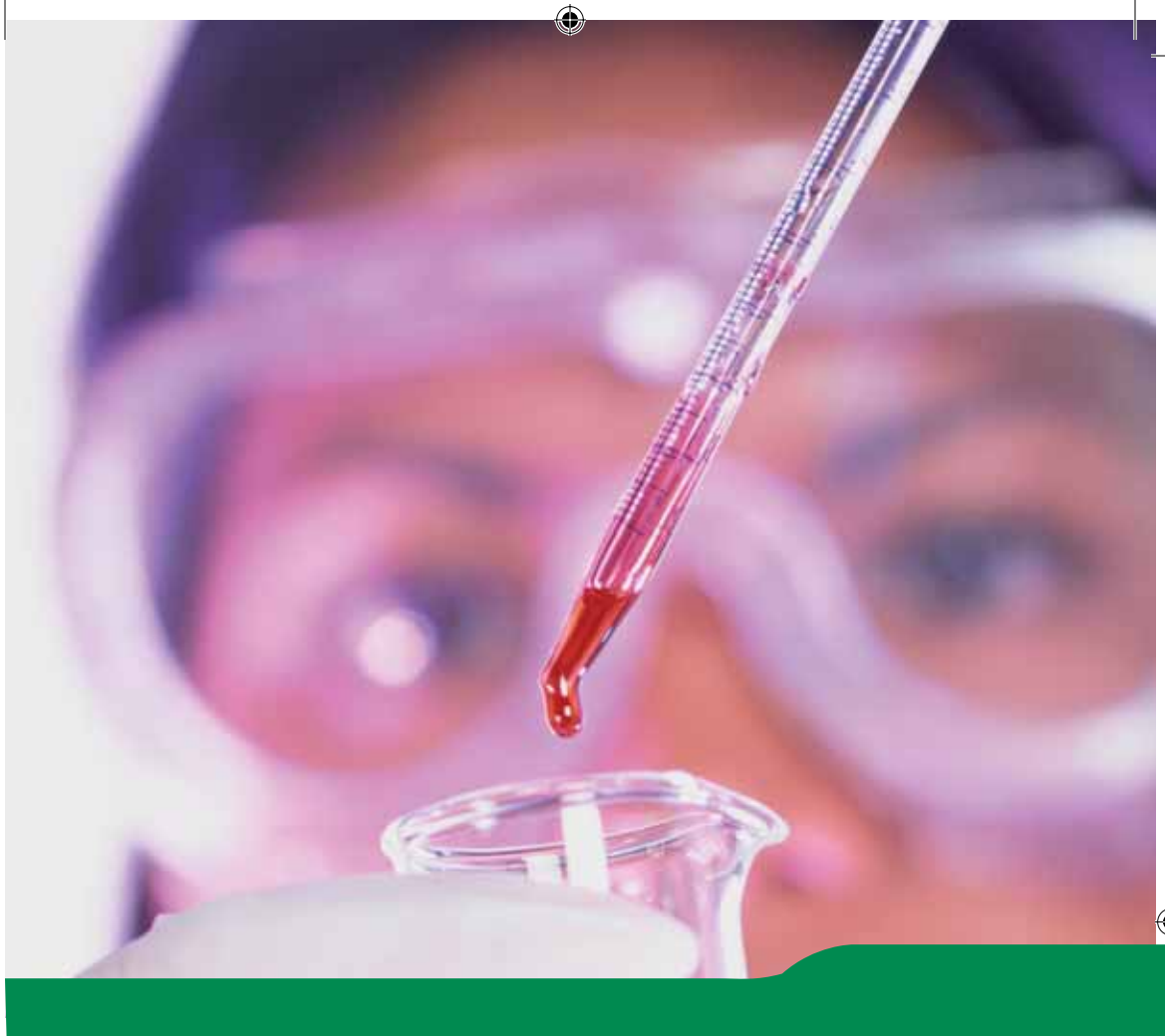
### Rémunérations annuelles brutes, primes comprises au 1er février 2007 (début et fin de carrière).

Ingénieur de recherche	27 075 € - 59 084 €
Ingénieur d'études	23 397 € - 46 565 €
Assistant ingénieur	21 710 € - 33 245 €
Technicien de la recherche	18 824 € - 30 954 €
Adjoint technique de la recherche	17 499 € - 24 899 €

### En savoir plus...

- **Consultez** le site des Ressources Humaines de l'Inserm

[www.rh.inserm.fr](http://www.rh.inserm.fr)



## → Les métiers de la recherche

### «du fondamental à la clinique»

Selon leurs spécialités (biochimie, biologie moléculaire, biologie cellulaire, biophysique, bioinformatique, imagerie génétique, chimie, morphologie, protéomique, physiologie, pharmacologie et microbiologie), les chercheurs, les ingénieurs et les techniciens travaillent dans les laboratoires de l'Inserm s'intéressant à la santé humaine et à toutes les maladies, par exemple aux maladies oncologiques, cardio-vasculaires, mentales, infectieuses ou parasitaires, aux maladies liées au vieillissement...

## - Biologie

Pour comprendre les maladies et leurs mécanismes, mettre au point des tests diagnostiques, de nouveaux médicaments, développer d'autres modes de thérapie (génique, cellulaire, organes artificiels, biomatériaux...), le **biologiste** étudie l'organisation du vivant à différents niveaux : molécule, cellule, organe, organisme en son entier.

Selon le niveau étudié et les techniques utilisées, on peut distinguer dif-



férents domaines et spécialités : biologie moléculaire, biophysique, biologie cellulaire, bio-informatique, biochimie...

La conception et la conduite d'un projet de recherche sont assurées par les chercheurs en étroite collaboration avec les ingénieurs. Les techniciens mettent en oeuvre ou appliquent les techniques de biologie adaptées.

### Exemples de techniques utilisées :

Chromatographie, spectroscopie, résonance magnétique, culture de cellules, cytométrie de flux, séquençage...

## - Recherche clinique et épidémiologique

La recherche clinique consiste notamment en la réalisation d'essais diagnostiques et/ou thérapeutiques indispensables à l'évaluation de l'efficacité et de l'innocuité des médicaments.

Les enquêtes épidémiologiques permettent de recenser un facteur (biologique, génétique...), un paramètre (comportemental, environnemental...) dans une population humaine. Les connaissances nouvelles recueillies sur ces éléments recensés, sur leur mécanisme, permettent d'avancer des hypothèses sur l'origine de certaines pathologies et éventuellement de mettre en place des actions préventives.

La logistique nécessaire aux études, la gestion et le suivi des essais sont assurés par les assistants en recherche clinique et épidémiologie. Les nombreuses données sont recueillies, codées, saisies, et vérifiées et leur sécurité mise en place. Les techniciens de recherche clinique assurent le suivi du déroulement des protocoles, procèdent éventuellement à des mesures sur le vivant, à la préparation d'échantillons.

Différents intervenants - ingénieurs, chercheurs, cliniciens - participent à ces études :

- un protocole est rédigé en conformité avec les objectifs de l'étude et les règles de bonne pratique clinique,
- la préparation des supports de recueil, différentes démarches administratives légales ou réglementaires sont menées avant le recueil des informations,
- un suivi de projet est organisé jusqu'à l'exploitation et la présentation des résultats.

Depuis 2002, afin d'améliorer le transfert des connaissances des laboratoires vers les activités de soins, de biologie clinique, de santé publique et d'enseignement, ont été mis en place des «**contrats d'interface**» avec les partenaires majeurs de l'Inserm que sont l'Hôpital, les Centres de Lutte contre le Cancer, les Agences Sanitaires, l'Université et l'industrie.

Plus récemment ont été mis en place des programmes de collaboration avec des centres de recherche, des hôpitaux ou des universités situés en dehors du territoire national. Ces contrats d'interface internationaux seront développés en priorité dans le cadre d'un laboratoire européen associé (LEA) ou d'un laboratoire international associé (LIA).

L'obtention d'un contrat d'interface permet au chercheur ou à l'ingénieur de recherche de consacrer une partie de son activité à des domaines plus transverses tout en percevant un complément de rémunération par le partenaire concerné.

## - Production, expérimentation, développement animal



Les expérimentations menées via l'animal sont une étape obligatoire (études pré-cliniques) avant l'utilisation d'un traitement chez l'homme.

La gestion d'une unité d'élevage expérimental, en liaison avec les besoins des équipes de recherche, est confiée à des ingénieurs ou des vétérinaires et demande :

- le pilotage et le suivi des contrôles de qualité sanitaire,
- la formalisation et le contrôle de l'application des réglementations (hygiène et sécurité, expérimentation animale...),
- l'organisation et le suivi de l'utilisation des animaux,
- la surveillance des animaux en expérimentation,
- la direction des personnels affectés à l'élevage et à l'expérimentation.

Les animaliers, les techniciens et les assistants en expérimentation contribuent au bon fonctionnement des animaleries et sont respectivement chargés de :

- préparer et entretenir le matériel,
- assurer et contrôler l'hébergement et l'entretien des animaux de laboratoire, maintenir leur environnement,
- réaliser sur l'animal tout ou partie d'un protocole de préparation et d'expérimentation,
- assurer la prise en charge technique des protocoles expérimentaux.

## - Instrumentation scientifique et techniques expérimentales

Certains laboratoires de l'Inserm se consacrent à des développements méthodologiques des techniques appliquées à la médecine. Ces développements ont particulièrement leur place au sein des plateaux technologiques des Instituts Fédératifs de Recherche (IFR) et des centres de recherche.



Sur ces plateaux technologiques, l'instrumentation scientifique et les techniques expérimentales sont mises à la disposition des biologistes et ce, de manière optimisée.

Le développement et la mise au point de nouvelles techniques se font en étroite collaboration avec les équipes scientifiques et médicales.

Les **préparateurs-conducteurs** d'expériences, les **techniciens** et **assistants** participent à l'obtention des résultats au sein de ces plateaux technologiques :

- en réalisant des opérations de montage et de préparation des dispositifs expérimentaux,
- en mettant en œuvre ou en exploitant les différents dispositifs et en réalisant les mesures.

## Exemples de métiers de la recherche

		Biologie (voir p.18)	
Diplômes			
<b>Diplôme de doctorat</b>			
<b>Diplôme d'ingénieur, doctorat</b> <i>Exemples : INSA, Spécialités de biologie, Médecin, Vétérinaire</i>		Ingénieur en biologie, Responsable d'une plateforme en protéomique, en génétique structurale, de production de vecteurs en thérapie génique, bio-informaticien, biophysicien	
<b>Licence, Master ou diplôme homologué niveau II</b> <i>Exemples : toutes les spécialités de la biologie, biochimie, biologie moléculaire, biologie cellulaire, bio informatique...</i>		Ingénieur en techniques biologiques, Responsable d'un service commun de cytométrie de flux, d'un plateau technique de purification, d'identification et de cultures de cellules, d'un service commun de microscopie confocale ou de microscopie électronique, Responsable de centre de ressources biologiques...	
<b>BTS, DUT ou diplôme homologué niveau III</b> <i>Exemples : DUT «biologie appliquée», option analyses biologiques et biochimiques, BTS «biochimiste», BTS «biotechnologies»...</i>		Assistant en techniques biologiques, Radio-immunologie, PCR, Puces ADN...	
<b>Baccalauréat ou diplôme homologué niveau IV</b> <i>Exemples : BAC STL, spécialité «biochimie, génie biologique», BTA «Technicien animalier de laboratoire»</i>		Technicien en biologie	
<b>BEP ou diplôme homologué niveau V</b> <i>Exemples : BEPA, option «animalerie», spécialité «laboratoire»...</i>		Préparateur en biologie	



## Domaines de spécialité

**Recherche clinique et  
épidémiologique**  
*(voir p.19)*

**Production,  
expérimentation,  
développement animal**  
*(voir p.20)*

**Instrumentation  
scientifique et techniques  
expérimentales**  
*(voir p.21)*

Directeur de recherche  
Chargé de recherche

Ingénieur en recherche  
clinique et  
épidémiologique

Vétérinaire, Ingénieur en  
expérimentation  
animale, Responsable d'une  
animalerie  
(conventionnelle,  
transgénique...)

Ingénieur de recherche et de  
développement en instru-  
mentation  
scientifique et techniques  
expérimentales, Imagerie par  
résonances  
magnétiques, Physicien...

Ingénieur en techniques  
de recherche clinique et  
épidémiologique,  
Attaché de recherche  
clinique

Ingénieur en techniques  
d'expérimentation  
animale

Ingénieur en instrumentation  
scientifique et  
techniques expérimentales

Infirmier en recherche  
clinique

Assistant en recherche  
clinique et  
épidémiologique

Assistant en techniques  
d'expérimentation  
animale

Assistant en  
instrumentation  
scientifique et  
techniques expérimentales

Technicien en recherche  
clinique

Technicien d'enquêtes

Technicien en  
expérimentation animale

Technicien  
d'instrumentation  
scientifique,  
d'expérimentation et de  
mesure

Animalier

Préparateur conducteur  
d'expériences



## → Les métiers d'accompagnement de la recherche

### «de l'informatique à la valorisation de la recherche»

Parallèlement aux métiers scientifiques et technologiques, il existe des métiers d'accompagnement de la recherche indispensables au bon fonctionnement de l'Institut. Ces métiers sont exercés dans les différentes structures de l'Inserm, au Siège, ou dans les Administrations Déléguées Régionales mais aussi dans chaque laboratoire de recherche.

Ces métiers sont principalement exercés par des ingénieurs et des techniciens recrutés par voie de concours.

## A titre d'exemples :

Diplômes	Domaines de spécialité			
	Informatique/ Etudes et développe- ment	Gestion financière et comptable	Ressources humaines/ Projet, Etudes en administration	Valorisation de la recherche
Diplôme d'ingénieur, Doctorat (chercheur ou ingénieur)	Chef de projet en développe- ment d'applications	Responsable de la gestion financière et comptable	Responsable ressources humaines/Chef de projet ou d'études en administration	Chercheur ou Ingénieur en valorisation de la recherche
Licence, Master ou diplôme homologué niveau II	Ingénieur en développe- ment d'applications	Chargé de la gestion financière et comptable	Chargé de gestion des ressources humaines/Chargé d'études administratives	Chargé de valorisation de la recherche
BTS, DUT ou diplôme homologué niveau III	Développeur d'applications	Assistant en gestion financière et comptable	Assistant en gestion des ressources humaines	
Baccalauréat ou diplôme homologué niveau IV	Technicien d'exploitation et de maintenance	Gestionnaire polyvalent des unités	Gestionnaire des ressources humaines	
BEP ou diplôme homologué niveau V (CAP)		Adjoint en gestion		

Certains de ces métiers et en particulier ceux touchant à la **valorisation** des résultats (dépôts de brevets...) demandent une double compétence (scientifique et juridique). C'est pourquoi, les chercheurs, ingénieurs et techniciens, peuvent bénéficier de formations complémentaires en vue d'une réorientation professionnelle.

### En savoir plus...

#### Contact :

- Bureau des Ingénieurs et Techniciens 01 44 23 62 97
- Bureau des Chercheurs 01 44 23 62 48



## Contacts

- **Les Administrations déléguées régionales (ADR)**

- **5 ADR en région parisienne**

**ADR Paris Sainte-Anne**

2 rue d'Alésia  
75014 PARIS CEDEX  
RRH : Mme Muriel Fort  
muriel.fort@broca.inserm.fr  
Tél. 01 40 78 49 43

**ADR Paris – Saint-Antoine**

127 avenue Ledru Rolline  
75011 PARIS  
RRH : Mme Camille Croquette  
camille.croquette@st-antoine.inserm.fr  
Tél. 01 48 07 34 25

**ADR Paris – Saint-Lazare**

251 rue du Faubourg Saint Martin  
75475 PARIS CEDEX 10  
RRH : Mme Florence Gauchy  
florence.gauchy@parisnord.inserm.fr  
(disponible à partir de juillet 2007)  
Tél. 01 55 26 04 59

- **8 ADR en province**

**ADR Marseille « PACA, Corse »**

18 avenue Mozart  
BP 172  
13276 MARSEILLE CEDEX 9  
RRH : Mme Linda Mathieu  
mathieu@marseille.inserm.fr  
Tél. 04 91 82 70 40

**ADR Toulouse**

« **Midi-Pyrénées, Limousin** »  
CHU Purpan  
BP 3048  
31024 TOULOUSE CEDEX 3  
RRH : Mme Eliane Loubet  
eliane.loubet@toulouse.inserm.fr  
Tél. 05 62 74 83 52

**ADR Paris - Paul-Brousse**

16 avenue Paul Vaillant-Couturier  
Bâtiment 15/16  
94807 VILLEJUIF CEDEX  
RRH : Mme Leïla Ben-Jannette  
ben-jannette@vjf.inserm.fr  
Tél. 01 45 59 52 38

**ADR Paris – Henri-Mondor**

CHU Henri Mondor  
51 avenue du Maréchal de Lattre  
de Tassigny  
94010 CRETEIL CEDEX  
RRH : Mme Sabrina Sahnoun  
sabrina.sahnoun@creteil.inserm.fr  
Tél. 01 45 17 26 63

**ADR Lyon « Rhône-Alpes, Auvergne »**

Centre Hospitalier Le Vinatier  
Bâtiment 452  
95 boulevard Pinel  
69675 BRON CEDEX  
RRH : Mme Virginie FARRE  
farre@lyon.inserm.fr  
Tél. 04 72 13 88 29

**ADR Montpellier « Languedoc-Roussillon »**

Parc Euromédecine  
99 rue Puech Villa  
34197 MONTPELLIER CEDEX 5  
RRH : M. Jean-Michel Denis  
denis@montp.inserm.fr  
Tél. 04 67 63 70 80

**ADR Lille « Nord – Pas de Calais,  
Basse Normandie, Haute Normandie,  
Picardie »**

1 avenue Oscar Lambret  
BP 90005  
59008 LILLE CEDEX  
RRH : M. Samir Ould-Ali  
samir.ould-ali@lille.inserm.fr  
Tél. 03 20 29 86 73

**ADR Bordeaux « Aquitaine, Poitou-Charentes »**

Institut François Magendie  
146 rue Léo Saignat  
33077 BORDEAUX CEDEX  
RRH : Mme Lucie Besse  
lucie.besse@bordeaux.inserm.fr  
Tél. 05 57 57 36 15

• **Le Siège de l'Inserm**

o **Le Bureau des Ressources Humaines du Siège**

Département des ressources humaines  
Bureau des ressources humaines du siège  
101 rue de Tolbiac  
75654 Paris Cedex 13  
Responsable du Bureau des Ressources Humaines du Siège : M. Hafid Brahmi  
hafid.brahmi@tolbiac.inserm.fr  
Tél. 01 44 23 60 95

o **Le bureau des Chercheurs**

Département des ressources humaines  
101 rue de Tolbiac  
75654 Paris Cedex 13  
Responsable du Bureau des Chercheurs :  
Mme Sylvie Verschelde  
sylvie.verschelde@tolbiac.inserm.fr  
Tél. 01 44 23 62 53

**ADR Strasbourg « Alsace, Bourgogne,  
Champagne-Ardenne, Franche-Comté,  
Lorraine »**

5 rue Jacob Mayer  
BP 10005  
67037 STRASBOURG CEDEX 2  
RRH : Mme Marie-Ange Luc  
marie-ange.luc@inserm.u-strasbg.fr  
Tél. 03 88 10 86 56

**ADR Nantes « Centre, Pays de la Loire,  
Bretagne »**

63 quai Magellan  
BP 32116  
44021 NANTES CEDEX 1  
RRH : Mme Sylvie FERRIER  
sylvie.ferrier@nantes.inserm.fr  
Tél. 02 40 20 92 39

o **La Mission Chercheurs et l'Ecole de l'Inserm**

Département des ressources humaines  
101 rue de Tolbiac  
75654 Paris Cedex 13  
Contact : Mme Anne-Marie Laffaye  
anne-marie.laffaye@tolbiac.inserm.fr  
Tél 01 44 23 62 14

o **Le bureau des Ingénieurs, Techniciens et Administratifs (BITA) et l'Observatoire des Métiers**

Département des ressources humaines  
101 rue de Tolbiac  
75654 Paris Cedex 13  
Responsable du Bureau des Ingénieurs, Techniciens et Administratifs (BITA) et de l'Observatoire des Métiers : : Mme Jocelyne Bonoris  
jocelyne.bonoris@tolbiac.inserm.fr

## En savoir plus...

- **Consultez** le site internet des Ressources Humaines de l'Inserm pour avoir les dernières informations mises à jour

[www.rh.inserm.fr](http://www.rh.inserm.fr)



**Direction et coordination**  
Françoise Pierre  
Département des Ressources Humaines

**Coordination éditoriale**  
Jocelyne Bonoris  
Sylvie Vershelde

**Photographies**  
Depardieu M. © Inserm  
Thierry Bouët

**Réalisation et impression**  
Burllet Graphics

**Mai 2007 (3ème édition)**

Mars 2005 (2ème édition)  
Décembre 2002 (1ère édition)

101, rue de Tolbiac  
75654 Paris Cedex 13

Tél. 01 44 23 60 00

Fax 01 44 23 62 75

<http://www.inserm.fr>

**Inserm**